

DECRET D/2013/ 058 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE
AU MINISTERE D'ETAT CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/AN du 31 décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de Création, d'Organisation et de Contrôle des structures des services publics ;

Vu le Décret n° 146/PRG du 4 juin 1965 portant Statut Particulier des divers cadres uniques ;

Vu le Décret D/2011/117/PRG/SGG du 14 avril 2011 portant attributions et organisation du Ministère de l'Economie et des Finances ;

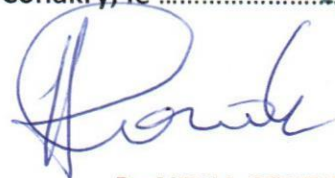
Vu le Décret n° D/109 /PRG/SGG du 5 octobre 2012 portant Remaniement Partiel du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur **Kadiata Mory CAMARA**, Expert Comptable, précédemment Conseiller au Cabinet du Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances, **est nommé Directeur National du Contrôle Financier ;**

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraire et prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 21 MARS 2013



Pr ALPHA CONDE